



Atelier chorégraphique La Choréïa

## Règlement intérieur

1. Un élève mineur doit être inscrit aux cours avec l'autorisation de ses parents ou tuteurs légaux.
2. L'inscription aux cours est prise pour l'année entière (de septembre à juin, à l'exception des congés scolaires). L'élève (ou son représentant légal) choisit - au moment de l'inscription et de manière définitive - les modalités de paiement : celles-ci sont affichées dans le studio de danse ou précisées dans le document remis au moment de l'inscription. En cas de désistement ou d'abandon aucun remboursement ne sera effectué.
3. En cas de force majeure, les professeurs assurent la continuité pédagogique par les moyens de l'enseignement à distance (messages électroniques, vidéos YouTube, visio-conférence Zoom).
4. La ponctualité et l'assiduité des élèves sont indispensables pour permettre un suivi pédagogique efficace. En attendant leur cours, les élèves sont tenus de patienter en silence et de prendre soin des locaux (vestiaires, toilettes, etc.) mis à leur disposition.
5. L'accès aux parquets et aux tapis de scène n'est autorisé qu'en chaussons de danse.
6. Une tenue est imposée pour les cours de danse classique (justaucorps de couleur déterminée par les enseignants, collant chair et demi-pointes, chignon) et pour les cours de danse modern'jazz (justaucorps de couleur déterminée par les enseignants, collant noir sans pieds, chaussures de jazz blanches, cheveux attachés).
7. Les cours sont publics. Les parents, les accompagnateurs ou les visiteurs qui souhaitent y assister y sont aimablement conviés dans le respect et le silence nécessaires au travail des élèves.
8. Chaque élève doit être couvert par une assurance responsabilité civile en cas de dommages qu'il pourrait faire subir aux personnes et aux installations dans l'enceinte de l'établissement. La responsabilité des enseignants ne peut être engagée pour tous préjudices corporels ou matériels, causés ou subis, par toute personne (élèves, parents, accompagnateurs), tant au cours des leçons et des spectacles que des déplacements occasionnels.
9. Les enseignants déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels.

## Animations et spectacles

- Participation aux Journées du Patrimoine.
- Participation à des manifestations locales (forums des activités, reconstitutions historiques, Téléthon).
- Stages animés par des professeurs de notoriété internationale.
- Choréïades - Rencontres de danse amateur de l'ouest au profit d'œuvres caritatives.
- Spectacles régionaux de l'Atelier Chorégraphique La Choréïa.
- Participation aux concours régionaux et nationaux : l'Atelier Chorégraphique La Choréïa a remporté - à l'unanimité du jury - le premier prix au Challenge Jazz Perspective en 2005.
- Grand gala annuel de danse.



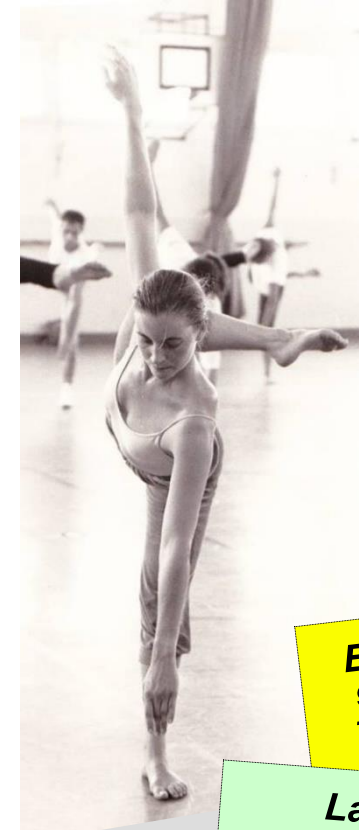
Danse classique



Danse modern' jazz

# DANSE

## COURS LE FORT



ÉVEIL LUDIQUE

CLASSIQUE

MODERN' JAZZ

STREET DANCE

DANSES EN COUPLE

DANSES EN LIGNE

BARRE À TERRE

**Espace Danse**  
9, rue des Gravaux  
72200 LA FLECHE

**La Castélorienne**  
92, avenue Jean Jaurès  
CHÂTEAU-DU-LOIR  
72500 MONTVAL-SUR-LOIR

**Centre Culturel**  
**René d'Anjou**  
49150 BAUGE-EN-ANJOU

**06.81.07.45.66**

**02.41.89.24.05**

[www.je-danse.fr](http://www.je-danse.fr)  
[contact@je-danse.fr](mailto:contact@je-danse.fr)

## Marie-Michèle Le Fort

### Danses en couple et danses en ligne



Marie-Michèle Le Fort a été formée par Véra Krylova à la Salle Pleyel (Paris). Elle a suivi les cours de l'école d'Isadora Duncan dont la personnalité exceptionnelle hante encore l'esprit de nombreux chorégraphes. Elle y a appris les principes de cette artiste inspirée qui prône la libre expression du corps et pour qui "la danse a pour but d'exprimer les sentiments les plus nobles et les plus profonds de l'âme humaine". Elle anime les cours de danses de salon en couple et les cours de danses en ligne avec une méthode originale : elle enseigne toutes les danses standards, latines ou américaines, dans un esprit de détente avec l'assurance de progrès rapides, pour tous les âges.



## Solange Garreau Le Fort

### Eveil ludique Danse classique Danse modern'jazz

Médaille du Conservatoire National d'Angers, Solange Garreau Le Fort est titulaire de la première partie du Certificat d'Aptitude à l'enseignement de la danse classique dans les conservatoires régionaux et nationaux. À New-York, elle a suivi les cours des célèbres Studios jazz Alvin Ailey. Elle a été stagiaire dans la compagnie de danse contemporaine de J. Russillo (France) et a travaillé comme artiste dans les compagnies de jazz professionnelles de Marla Bingham (Etats-Unis) et de Tchekpo Dan Agbetou (Allemagne), dans la compagnie de danse contemporaine d'Olivier Bodin (France).

Elle a dispensé ses connaissances au stage International de Bilbao (Espagne). Elle a été formatrice pendant dix ans à l'Institut National des arts du Music-hall dans le cadre du cursus préparatoire à l'E.A.T. (Épreuve d'Aptitude Technique, première étape dans la préparation au Diplôme d'État de professeur de danse) et dans le cadre du cursus de formation en alternance à la profession d'Artiste Danseur.

Elle est également chorégraphe et animatrice de l'Atelier La Choréïa. Elle y poursuit l'exploration de toutes les musiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Elle montre un grand éclectisme dans ses goûts musicaux, chorégraphiant avec le même bonheur la musique baroque, le hip-hop et la musique de recherche contemporaine. Elle aime faire partager à ses élèves des moments de sensations fortes allant de l'exaltation enthousiaste dans la préparation des spectacles à l'ivresse des applaudissements, en passant par la joie teintée d'inquiétude dans les coulisses des théâtres.

Avec une imagination débridée, Solange Garreau Le Fort stimule la spontanéité et la créativité des enfants afin de favoriser leur épanouissement. Elle a mis au point une pédagogie vivante et ludique qui a fait son succès auprès des plus jeunes dans les cours d'éveil et d'initiation à la danse classique.

## Eveil ludique

Dans une atmosphère de jeu et de poésie, les jeunes enfants - qui ont naturellement le goût du rythme - développent leur perception de l'espace. La danse leur permet d'acquérir une plus grande maîtrise des mouvements. Elle développe aussi chez eux l'imagination et la créativité par des activités pleines de fantaisie et de bonne humeur.



## Danse classique

La danse classique est une discipline sportive et artistique. Elle développe les qualités physiques telles que la force, la souplesse, l'équilibre et l'élégance : elle apporte les indispensables bases techniques nécessaires aux autres formes chorégraphiques. Au même titre que la peinture ou la musique, c'est aussi un art total qui permet l'expression profonde de la sensibilité : les ballets du répertoire classique en sont la preuve éblouissante !



## Danse modern'jazz

La danse modern'jazz, c'est la danse "moderne" au sens large du terme. Elle échappe aux règles traditionnelles et laisse libre cours à l'invention chorégraphique. Elle libère le mouvement sur des rythmes d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Ce n'est pas une vaine gesticulation, mais un mode d'expression vif et spontané de la sensibilité personnelle.



## Street Dance

Le street dance, littéralement *danse de rue*, est un ensemble de danses venues des quartiers des grandes villes américaines. En France, le *new style*, se pratique sur des musiques hip-hop très rythmées comportant beaucoup de basses.



## Danses en couple

Les danses en couple sont aussi appelées danses de salon : standard (valse viennoise, valse lente, tango, fox trot, slow-fox, quick step), latines (rumba, samba, cha-cha, paso doble) ou swing américaines (rock, bebop, boogie-woogie, charleston). Une méthode originale pour apprendre en quelques mois les danses qui vous permettront de vous illustrer dans les soirées. Après quelques heures seulement vous saurez l'essentiel des pas grâce à une formation accélérée et variée.



## Danses en ligne

Les danses en ligne individuelles se pratiquent en groupe : country, madison, twist, salsa...



## Barre à terre

En visio-conférence sur Zoom

## Conditions d'inscription

- Inscriptions lors des permanences de rentrée puis aux heures de cours habituelles.

- Les cours de danse sont ouverts à tous, à partir de 4 ans, dans la limite des places disponibles.

- **Frais d'inscription annuels** : indiqués sur le feuillet joint.

- L'élève ne doit souffrir d'aucune maladie ou d'aucun problème physique incompatibles avec une activité sportive intense (certificat médical obligatoire).

- **L'inscription aux cours est prise pour l'année entière** (de septembre à juin, à l'exception des congés scolaires)<sup>1</sup>.

- L'élève (ou son représentant légal) choisit - au moment de l'inscription et de manière définitive - les **modalités de paiement** :

→ **Règlement à l'année** : règlement intégral du forfait annuel à l'inscription.

- Des facilités de paiement sont proposées pour le forfait annuel et le montant à régler peut être divisé en 3 périodes ou 10 mensualités.

- Les cours non pris ne seront pas remboursés, mais pourront être remplacés à une date ultérieure dans l'une ou l'autre discipline. **En cas de désistement ou d'abandon aucun remboursement ne sera effectué.**

→ **Règlement au cours** : le prix unitaire du cours est indiqué sur le feuillet joint.

- L'inscription à l'Atelier Chorégraphique La Choréïa est gratuite, mais elle engage les danseurs à participer à toutes les répétitions et à tous les spectacles.

<sup>1</sup> Les cours de danse suivent le rythme d'activité des établissements d'enseignement primaire et secondaire. En conséquence, les cours de danse ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires de la zone B (Académie de Nantes) à l'exception des cours de danses en couple.

La durée des cours est calculée en fonction des capacités de concentration des élèves et de leurs aptitudes physiques : 45 minutes pour les enfants des cours d'éveil et d'initiation, 1 heure 30 pour les élèves des cours avancés.

Pas de mauvaise surprise la deuxième année ! Le tarif est valable quel que soit l'âge de l'enfant ou le niveau atteint, pour un cours d'éveil de 45 minutes comme pour un cours technique de niveau avancé de 1 h 30 hebdomadaire.

## HORAIRES DES COURS 2021 / 2022

### Découverte de la danse

Éveil ludique et initiation jeudi de 17 h 15 à 18 h 00

### Danse classique

Classique débutant jeudi de 18 h 00 à 19 h 00  
Classique moyen jeudi de 19 h 00 à 20 h 00  
Classique inter-avancé vendredi de 18 h 15 à 19 h 30

### Danse modern' jazz

Jazz débutant-moyen vendredi de 17 h 15 à 18 h 15  
Jazz inter-avancé samedi de 10 h 00 à 11 h 30  
Jazz adultes jeudi de 20 h 15 à 21 h 15

### Barre à terre

En visio sur Zoom mardi de 21 h 00 à 21 h 45



Espace Culturel Communal  
**La Castélorienne**  
Château-du-Loir  
72500 MONTVAL-SUR-LOIR  
**Cours de danse**  
06.81.07.45.66  
02.41.89.24.05  
www.je-danse.fr  
contact@je-danse.fr

## Tarif 2021 / 2022

des cours de danse applicable à partir du 13 septembre 2021 et valables jusqu'au 30 juin 2022.

- **Reprise des cours dans la semaine du 13/09/2021**

- Modalités de paiement détaillées dans le dépliant.

- **Frais d'inscription annuels :  
14 € / personne ou 28 € / foyer**

- **L'inscription aux cours est prise pour l'année entière** (de septembre à juin, à l'exception des congés scolaires) : le règlement intégral du forfait annuel se fait à l'inscription. En cas de désistement ou d'abandon aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de force majeure, les professeurs assurent la continuité pédagogique par les moyens de l'enseignement à distance (messages électroniques, vidéos Youtube, vidéoconférence Zoom).

- **Tarif<sup>1</sup> des cours :**

Forfait annuel <sup>2</sup>	Nombre de cours par semaine compris dans le forfait annuel	Le forfait annuel peut être divisé en 10 mensualités
1 personne	1 cours par semaine	280 €
1 personne	2 cours par semaine	420 € soit 25 % de réduction
1 personne	3 cours par semaine	540 € soit 35 % de réduction
2 personnes	2 cours par semaine 1 cours pour l'une 1 cours pour l'autre	510 € soit 8 % de réduction
2 personnes	3 cours par semaine 2 cours pour l'une 1 cours pour l'autre	600 € soit 28 % de réduction
2 personnes	4 cours par semaine 2 cours pour l'une 2 cours pour l'autre	720 € soit 35 % de réduction
1 foyer à partir de 3 personnes et +	3 cours et + par semaine	720 € soit 14 % de réduction et +

<sup>1</sup> Le prix unitaire du cours collectif est de 15 €.

<sup>2</sup> Les cours de barre à terre sont payables à l'unité : 5 €

# COURS DE DANSE LE FORT GARREAU

## INSCRIPTION RÉ-INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom(s) et dates(s) de naissance :

• \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_

• \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_

• \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession des parents : \_\_\_\_\_

*Je déclare avoir pris connaissance :*

**- du forfait annuel à régler d'un montant de \_\_\_\_\_ €**

**- du règlement intérieur et en accepter les conditions.**

*J'autorise le Cours Le Fort à publier (sur le site Internet [www.je-danse.fr](http://www.je-danse.fr) et dans la presse locale) des **photographies de bulletins** où figure mon enfant ou moi-même : **oui**  **non***

Date et signature  
*Lu et approuvé*

le \_\_\_\_\_



Pour les nouveaux élèves ! Comment avez-vous connu le cours de danse ?

*J'ai connu le cours de danse par...* \_\_\_\_\_